

SÉANCE DU MERCREDI 15 FÉVRIER 2023

à l'Hôtel du Parlement à Delémont

Présidence : Amélie Brahier (Le Centre), présidente

Scrutateurs : Jacques-André Aubry (Le Centre) et Blaise Schüll (PCSI)

Secrétariat : Fabien Kohler, secrétaire général du Parlement

Excusés : Stéphane Babey (Le Centre), Alain Beuret (PVL), Serge Beuret (Le Centre), Florence Chaignat (PS), Patrick Chapuis (PCSI), Raphaël Ciochi (PS), Loïc Dobler (PS), Brigitte Favre (UDC), Leïla Hanini (PS), Emilie Moreau (PVL), Alain Schweingruber (PLR) et Bernard Studer (Le Centre)

Suppléants : Magali Voillat (Le Centre), Raoul Jaeggi (PVL), Jean-François Pape (Le Centre), Sarah Gerster (PS), Suzanne Maitre-Schindelholz (PCSI), Joël Burkhalter (PS), Jude Schindelholz (PS), Irmin Rais (UDC), Pauline Christ Hostettler (PS), Ismaël Vuillaume (PVL), Stéphane Brosy (PLR) et Florence Boesch (Le Centre)

La séance est ouverte à 14 heures en présence de 60 députés.

Département des finances**18. Loi portant création d'un fonds en vue du transfert de la commune de Moutier dans le canton du Jura (deuxième lecture)**

Au vote final, en deuxième lecture, la loi est acceptée par 49 voix contre 3.

19. Arrêté portant approbation de la fusion entre la commune mixte de Beurnevésin et la commune mixte de Bonfol

L'entrée en matière n'est pas combattue.

Tous les articles, ainsi que le titre et le préambule, sont acceptés sans discussion.

Au vote, l'arrêté est accepté par 58 députés.

20. Modification de la loi concernant la circonscription de la République et Canton du Jura en trois districts (fusion des communes de Beurnevésin et Bonfol) (première lecture)

L'entrée en matière n'est pas combattue.

Tous les articles, le titre et le préambule sont adoptés sans discussion.

Au vote, en première lecture, la modification de la loi est acceptée par 58 députés.

21. Modification de la loi sur le personnel de l'Etat (abrogation de l'aménagement du temps de travail lié à l'âge) (première lecture)

L'entrée en matière n'est pas combattue.

Tous les articles, ainsi que le titre et le préambule, sont acceptés sans discussion.

Au vote final, en première lecture, la modification de la loi est acceptée par 56 députés.

22. Motion no 1452

**Aider la classe moyenne à faire face à la hausse des prix du carburant en augmentant les déductions des frais de déplacement !
Lionel Montavon (UDC)**

Développement par l'auteur.
Le Gouvernement propose de rejeter la motion.

Au vote, la motion no 1452 est rejetée par 48 voix contre 8.

23. Postulat no 452

**Un impôt négatif aux effets positifs.
Katia Lehmann (PS)**

Développement par l'auteure.
Le Gouvernement propose d'accepter le postulat.

Au vote, le postulat no 452 est rejeté par 31 voix contre 23.

24. Question écrite no 3506

**Protocole de recrutement des chef-fes de service.
Pauline Godat (VERT-E-S)**

L'auteure est partiellement satisfaite de la réponse du Gouvernement.

25. Résolution no 219

**S'opposer à la décision de l'OFCOM d'interdire Canal Alpha de couvrir l'actualité du Jura méridional.
Pierre-André Comte (PS)**

Développement par l'auteur.

Au vote, la résolution no 219 est acceptée par 38 voix contre 2.

La séance est levée à 15h35.

Delémont, le 16 février 2023



La présidente :
Amélie Brahier

Le secrétaire général :
Fabien Kohler

Annexes : - Motion no 1463
- Postulat no 457
- Interpellation no 1006
- Questions écrites nos 3516 à 3519
- Résolution no 219